

COMITE DEPARTEMENTAL HANDBALL 63



ON EST TOUS
Handba!!EURS



HAND'ESSENTIEL

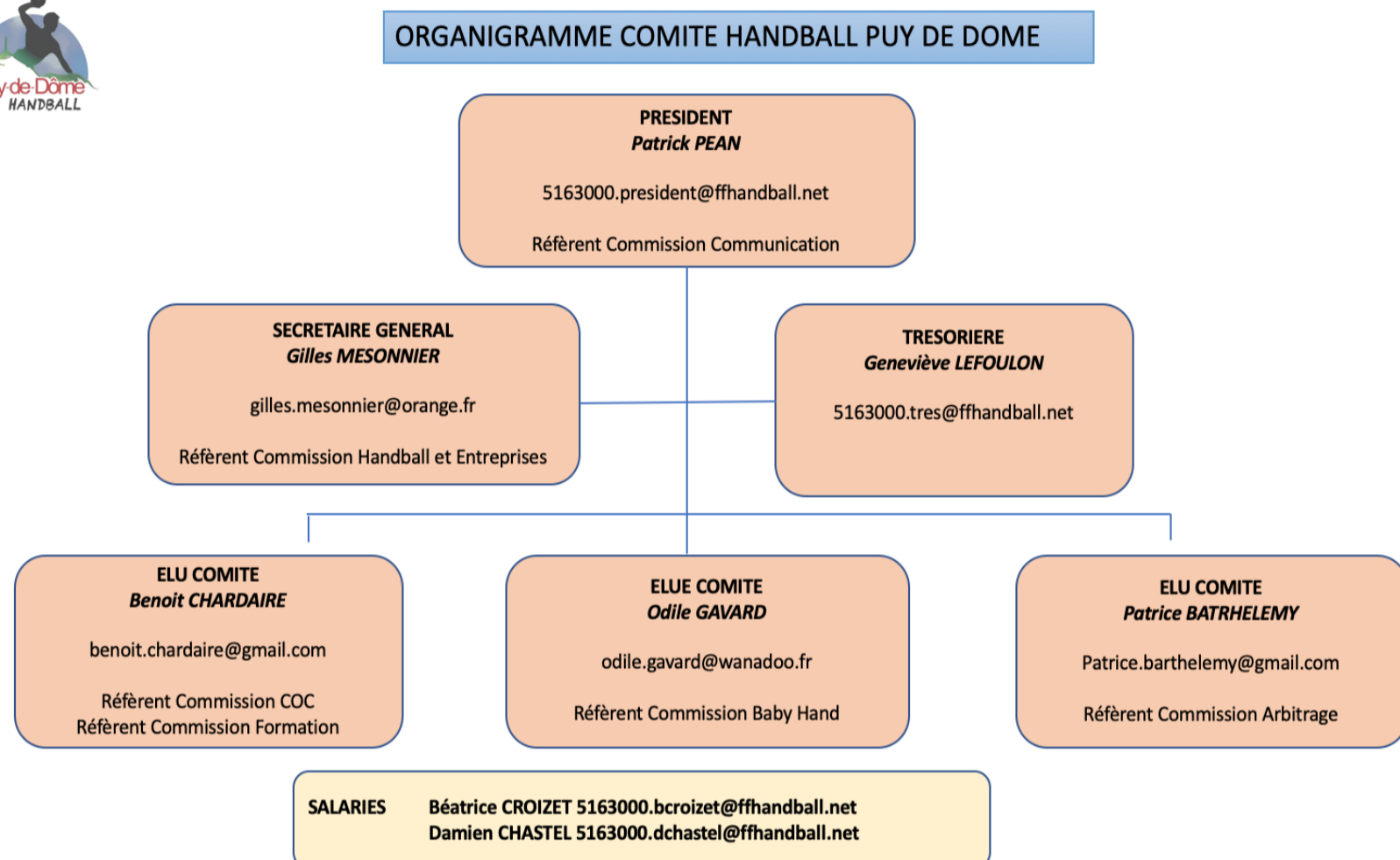
Saison 2023-2024

I. Table des matières

1. ADMINISTRATIF.....	3
1. Organigramme comité.....	3
2. Tarifs.....	4
3. Projet comité.....	5
4. Réunions présidents.	5
5. Infos communication comité.....	5
2. SPORTIF.	6
1. Règlement coupe.	6
1. Règlements jeunes (sauf -18 ans)	7
2. Règlement senior et -18 ans.....	9
2. Règlement championnats jeunes et calendrier.....	11
3. Fiches d'inscription.	12
4. Filière jeunes joueurs, joueuses.	14
1. SELECTION DEPARTEMENTALE FEMININ.	14
2. SELECTION DEPARTEMENTALE MASCULINE	19
3. EVENEMENTIEL.....	23
4. ACCOMPAGNEMENT.....	23
1. ITFE # ACCOMPAGNEMENTS.....	23
1. La formation est sous la responsabilité de la ligue AURA.....	23
2. Mise en place d'accompagnements.....	23
2. 2. Agenda.....	24

1. ADMINISTRATIF.

1. Organigramme comité.



Mail Comité : 5163000@ffhandball.net

Adresse : 64 Rue des Courtiaux – 63000 Clermont-Ferrand

Lien vers site Comité 63 Handball :



2. Tarifs.

LICENCES	FFHB	Adhésion	Total licence	PART COMITÉ	TOTAL LICENCES
CATEGORIES	Avec assurance	Ligue			
Dirigeants	19,40	15,00	34,40	9,00	43,40
Dirigeants blanches	19,40	15,00	34,40	9,00	43,40
Joueurs < 12 ans	16,80	18,00	34,80	16,55	51,35
joueurs 12-16 ans	22,45	22,00	44,45	22,90	67,35
Joueurs & joueurs blanches + 16 ans	35,80	24,00	59,80	29,30	89,10
Loisirs	27,50	24,00	51,50	15,70	67,20
Handfit	28,05	24,00	52,05	14,10	66,15
Babyhand	16,80	18,00	34,80	15,55	50,30
Handensemble	13,70	0,00	13,70	5,00	18,70
Événementielle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Droits d'Engagements	Tarif
+16 ans division Territoriale M et F	250
+ 16 ans équipes supplémentaires	120
-18 ans division Territoriale M et F	150
-18 ans équipes supplémentaires	75
-15 division Territoriale M et F	150
-15 – Équipes supplémentaires	75
-13 division Territoriale M et F	150
-13 – Équipes supplémentaires	75
-11 – 1 ^{ère} équipe	65
-11 – Équipes supplémentaires	30
- 9 – 1 ^{ère} équipe	60
- 9 – Équipes supplémentaires	30
Premier pas -1 ^{ère} équipe	60
Premier pas – Équipes supplémentaires	30
Coupe par équipes	50
Coupe par équipes sup même catégorie	25

Cotisations.	Tarif
Cotisation Administrative (clubs existants)	80
Cotisation Administrative (clubs en création)	35
Cotisation Technique	80

Amendes (*)	Tarifs
<i>(*) pour toutes les amendes de la COC, se référer au tableau du guide Financier FFHB 2023/2024</i>	
Absence Assemblée Générale Comité	150
Forfait Coupe	50 *

* Voir règlement Coupe

3. Projet comité.

Alors que le comité de Handball du Puy De Dôme se stabilise et retrouve sa place dans l'organisation sportive et administrative de la fédération Française de handball, le Bureau directeur du comité 63 vous présente son projet pour la 54^{ème} Olympiade 2020 / 2024.

Dans un contexte sportif en constante évolution et devenu plus concurrentiel, la démarche de projet associatif apparaît comme un outil presque indispensable pour l'association qui souhaite voir ses activités se structurer et se développer.

Le CD63 a défini trois axes :

1. Être l'intermédiaire privilégié entre tous les clubs du Puy de Dôme et la ligue AURA.
2. Être à l'écoute des besoins des clubs.
3. S'adapter aux contraintes des clubs (financières, disponibilités, effectifs, ...).

4. Réunions présidents.

Le comité souhaite permettre aux président.es des clubs du comité d'exprimer leurs difficultés mais aussi leurs réussites devant les autres clubs.

Les président.es de clubs ou représentant.es de club du comité (avec un pouvoir de décision) seront invité.es trois fois durant la saison 2023-2024.

Chaque réunion aura deux thèmes au maximum.

Les sujets seront proposés par le comité suivant les problématiques du moment mais peuvent être aussi proposés par les clubs.

Si nous voulons faire du comité 63 un comité fort, avec des clubs pérennes, nous devons travailler tous ensemble.

5. Infos communication comité.

Page Facebook : **Comite PuydeDome HB**

Instagram : **Comiite63hb**

Site comité : <https://cdhb63.sportsregions.fr>

Site ligue AURA : <https://aura-handball.fr>

2. SPORTIF.

1. Règlement coupe.

Idées principales qui nous animent :

- Faire participer tout le monde à 2 tours minimum (sauf exception).
- Mise en place d'une « consolante » dans la plupart des configurations.
- Jouer la coupe en 3 tours dans la plupart des configurations.
- « Exempt » basé sur le niveau de jeu.
- « Repêché » ne peut ni recevoir, ni jouer la même équipe qu'au tour précédent.
- Pas de « doublon » sur les 2 derniers tours (demi-finale et finale).
- Système de poules (3 équipes maximum) ou matchs secs dans les catégories jeunes.
- Matchs secs en senior et -18.
- Finales consolantes et principales en matchs secs.

Date à retenir :

20 OCTOBRE 2023

Date limite inscription

- Bien respecter les dates établies par le comité
- Bien se mettre en relation avec le club concerné pour la conclusion de match : possibilité de jouer en semaine, possibilité de doubler le weekend
- Attention : à chaque tour, une nouvelle compétition est créée sous gest'hand. Il faut donc penser à informer votre responsable d'équipe (qui ne recevra pas la conclusion)

Un forfait en coupe entraîne une exclusion définitive de la compétition l'équipe.

Forfait 1^{er} tour : pas d'amende

Forfait à partir du 2^{ème} tour : amende de 50€

1. Règlements jeunes (sauf -18 ans)

Participants

La compétition est ouverte à tous les clubs du Comité.

Plusieurs équipes du même club peuvent être engagées dans une même catégorie.

Règlement

- 12 joueurs peuvent être inscrits sur la FDME
- Pour les 2 derniers tours de la coupe (demi-finale et finale), un joueur ayant joué un tour dans une catégorie, ou dans une équipe, ne peut pas jouer le même tour dans une autre catégorie, ou dans une autre équipe de la même catégorie.

a) -11

2x18' en match sec / 2x12' si tournoi à 3 (1 TTO par mi-temps)

Réducteur de buts

Jeu à 5+1. Défense homme à homme tout terrain. Engagement du gardien.

Finales garçons :

2x18' en match sec

Réducteur de buts

Jeu à 6+1. Défense 3-3.

Finales filles :

2x18' en match sec

Réducteur de buts

Jeu à 5+1. Défense fille à fille tout terrain. Engagement du gardien.

b) -13

2x20' en match sec / 2x15' si tournoi à 3 (1 TTO par mi-temps)

1 mi-temps défense étagée / 1 mi-temps défense libre

Défense stricte interdite et changement attaque défense systématique interdit

c) -15

2x25' en match sec / 2x18 si tournoi à 3 (1TTO par mi-temps)

Défense stricte interdite et changement attaque défense systématique interdit

Formule

- Si sur un tour, un « exempt » est nécessaire, l'équipe « exempt » sera déterminée par le niveau de jeu
- Si une équipe est « repêchée » pour le tour suivant, elle ne pourra ni recevoir le tour suivant, ni rejouer contre l'équipe qu'elle a affronté au tour précédent
- Tirage au sort intégral

En cas de rencontres d'équipes du même club aucune dérogation ne sera faite, le match devra se jouer.

Organisation des rencontres

- En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire lors d'un « match sec » : épreuve de tirs au but
- Les arbitres désignent le but dans lequel auront lieu les tirs.
- Les arbitres désignent par tirage au sort l'équipe qui choisit. L'équipe désignée lors du tirage au sort a le droit de choisir si elle commence ou termine la série de tirs. En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette deuxième série :

- Chaque équipe désigne cinq joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la première série peuvent être à nouveau désignés.

A nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.

Nota : cela signifie que, lors de la deuxième série des tirs au but, dès qu'une équipe dispose d'un but d'avance sur l'autre équipe (à nombre de joueurs ayant tiré équivalent), alors cette équipe est déclarée vainqueur.

Si à l'issue de cette seconde série, les équipes sont toujours à égalité on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique à la seconde.

Pour chaque série de jets de sept mètres, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

- En cas d'égalité au classement à la fin du tournoi, les équipes sont départagées selon les procédures suivantes (dans l'ordre) :
 1. Par le nombre de points à l'issue de la poule dans les rencontres ayant opposé les équipes à égalité entre elles,
 2. Par la différence entre les buts marqués et les buts encaissés dans les rencontres ayant opposé les équipes restant à égalité après application de l'alinéa 1,
 3. Par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres de la compétition, en ne comparant que les équipes restant à égalité après application des alinéas 1 et 2,
 4. Par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres de la compétition, en ne comparant que les équipes restant à égalité après application des alinéas 1, 2 et 3,
 5. Par le plus grand nombre de licenciés compétitifs à la date de l'assemblée générale fédérale, dans le sexe considéré et dans la catégorie d'âge concernée.

Arbitrage

Le club d'accueil est responsable de l'arbitrage/table de marque du match sec ou du tournoi

2. Règlement senior et -18 ans

Participants

La compétition est ouverte à tous les clubs du Comité.

Une seule équipe du même club peut être engagée par catégorie.

Règlement

- 12 joueurs peuvent être inscrits sur la FDME
- Pour les 2 derniers tours de la coupe (demi-finale et finale), un joueur ayant joué dans une catégorie, ne peut pas jouer dans une autre catégorie.

Formule

- Tirage au sort
- Si sur un tour, un « exempt » est nécessaire, l'équipe « exempt » sera déterminée par le niveau de jeu
- Si une équipe est « repêchée » pour le tour suivant, elle ne pourra ni recevoir le tour suivant, ni rejouer contre l'équipe qu'elle a affronté au tour précédent

En senior, le bonus à appliquer tient compte du niveau territorial dans le club (bonus attribué du 1er tour à la finale).

- Le bonus appliqué devra être indiqué sur la feuille de match par le ou les arbitres.
- Bonus = 6 buts par « niveau majeur » d'écart, limité à 12 buts en masculins.
- Bonus = 4 buts par « niveau majeur » d'écart, limité à 8 buts en féminin.

MASCULINS	
Niveau	Bonus
Division Territoriale (2^{ème} division) Opposant une équipe Division territoriale (1^{ère} division)	0 – 0
Division territoriale (1^{ère} ou 2^{ème} division) Opposant une équipe Honneur ou Excellence	6 – 0
Division territoriale (1^{ère} ou 2^{ème} division) Opposant une équipe Prénationale ou N3 ou +	12 – 0
Honneur Opposant une équipe Excellence	0 – 0
Honneur ou Excellence Opposant une équipe Prénationale ou N3 ou +	6 – 0
Prénationale Opposant une équipe N3 ou +	0 – 0

FEMININS	
Niveau	Bonus
Division territoriale Opposant une équipe Prénationale	4-0
Division Territoriale Opposant une équipe N3F ou +	8 – 0
Prénationale Opposant une équipe N3 ou +	4 – 0
N3 Opposant une équipe N2 ou +	0 – 0

Si un joueur.se, qui a joué un match au niveau supérieur, intègre une équipe au niveau inférieur, le bonus est appliqué.

Organisation des rencontres

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve de tirs au but

- Les arbitres désignent le but dans lequel auront lieu les tirs.
- Les arbitres désignent par tirage au sort l'équipe qui choisit. L'équipe désignée lors du tirage au sort a le droit de choisir si elle commence ou termine la série de tirs.
- En cas d'égalité après les cinq tirs de chaque équipe au premier tour, une deuxième série de jets de sept mètres pour laquelle commence l'équipe qui n'a pas effectué le dernier jet de la série de tirs.

Pour cette deuxième série :

- Chaque équipe désigne cinq joueurs habilités à tirer, les joueurs ayant participé à la première série peuvent être à nouveau désignés.
- A nombre de tireurs équivalent dès qu'une équipe prendra l'avantage elle sera déclarée vainqueur.

Nota : cela signifie que, lors de la deuxième série des tirs au but, dès qu'une équipe dispose d'un but d'avance sur l'autre équipe (à nombre de joueurs ayant tiré équivalent), alors cette équipe est déclarée vainqueur.

Si à l'issue de cette seconde série, les équipes sont toujours à égalité on recommence une autre série qui s'achèvera de manière identique à la seconde.

Pour chaque série de jets de sept mètres, les joueurs autorisés à tirer et les gardiens de but autorisés sont les joueurs inscrits sur la feuille de match, qui ne sont pas disqualifiés ou temporairement exclus au coup de sifflet final de la rencontre.

Arbitrage

Le club d'accueil est responsable de l'arbitrage/table de marque du **match sec en -18**

L'arbitrage est assuré par la **CTA en senior** (le comité essaye de couvrir au mieux les matchs par désignation). C'est le Club recevant qui indemniserà le ou les arbitres (sauf pour les finales).

FINALES

1^{er} et 2 juin 2024	Finales
8 et 9 juin 2024	Finales

Pour l'organisation des finales, un appel à candidature serait passé en cours de saison.

Les tables de marque et la fonction de responsable de salle seront assurées par le club qui accueille.

Pour l'arbitrage, le club qui accueille devra assurer la couverture des matchs -11 et -13 ans. Le comité désignera les arbitres qui officieront sur les matchs -15 / -18 / senior.

Le comité aidera les clubs qui organisent les finales à hauteur de 100€ pour la réception des équipes.

Récompenses prévues pour les vainqueurs et les arbitres par le Comité.

La coupe du comité entre également dans le classement du **trophée de la Vie du Comité** :

5 points par finaliste

10 points par vainqueur

2. Règlement championnats jeunes et calendrier.

Réunion entraîneurs jeunes le 23 SEPTEMBRE 2023.

3. Fiches d'inscription.

COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL DU PUY-DE-DÔME

FICHE D'ENGAGEMENT

SAISON 2023 - 2024

CHAMPIONNAT JEUNES MASCULINS / FEMININS

NOM DU CLUB :

CHAMPIONNAT	NOMBRE D'EQUIPES	DROITS D'ENGAGEMENT	REFERENCE CHEQUE
HONNEUR -11 ANS		65 €	
Equipes supplémentaires		30 €	
-9 ANS		60 €	
Equipes supplémentaires		30 €	
PREMIER PAS		60 €	
Equipes supplémentaires		30 €	
Hand à 4 -11F		0 €	

A RETOURNER AU COMITE POUR LE 23 SEPTEMBRE 2023

FICHE D'ENGAGEMENT SAISON 2023-2024**COUPE****DEPARTEMENTALE MASCULINS / FEMININS**

NOM DU CLUB :

CHAMPIONNAT	NOMBRE D'EQUIPE	DROITS D'ENGAGEMENT	REFERENCE CHEQUE	
-18 ANS Masc		50 €		
-15 ANS Masc		50 €		
-13 ANS Masc		50 €		
-18 ANS Fem		50 €		
-15 ANS Fem		50 €		
-13 ANS Fem		50 €		
- 11 ANS Mixtes		50 €		
- 11 ANS Fem		50 €		
				Niveau de jeu
ADULTE FEMININ		50 €		
ADULTE MASCULIN		50 €		
TOTAL				
50% par équipes supplémentaires sur toutes les catégories				

A RETOURNER AU COMITE POUR LE 22 OCTOBRE 2023 ACCOMPAGNEE OBLIGATOIREMENT DES**DROITS D'ENGAGEMENT**

*La ou les équipes seront prises en compte dans la coupe à partir du moment où les droits d'engagement seront joints à ce document

4. Filière jeunes joueurs, joueuses.

1. SÉLECTION DÉPARTEMENTALE FEMININ.

a) Pourquoi ? Contexte général

La sélection départementale du Puy de Dôme est la 2^{ème} étape dans la filière de Détection/Formation (la 1^{ère} étant le club) : **le Parcours de Performance Fédérale.**

Ce Parcours de Performance Fédérale (PPF) a pour but de **renouveler les équipes de France A et le monde professionnel du handball.** A moindre degré, de renouveler les équipes de bon niveau.

La suite logique après la sélection départementale pour continuer au sein de ce PPF est d'intégrer le **pôle espoir d'accèsion de la région Auvergne Rhône Alpes.**

Les changements au niveau fédéral ces dernières années :

- Refonte de la compétition Inter Comités (tour régional plus concurrentiel, moins de tours nationaux, possibilité d'intégrer l'équipe de regroupement AURA)
- Pôle accèsion concernant les classes de 3^{ème} (voire 4^{ème}) et 2^{nde}

nous ont amenés à affiner notre stratégie pour accompagner au mieux les joueuses vers le palier suivant. Ce parcours étant centré sur un projet individuel, le focus sera sur la joueuse plutôt que sur le collectif.

b) Qui ? Joueuses concernées

3 types de joueuses sont recherchés pour composer la sélection départementale :

- Des joueuses « **à potentiel** » (ou joueuses « profil ») qui présentent des qualités nécessaires pour aller vers le haut/bon niveau. Ces aptitudes concernent un ou plusieurs de ces 4 « pouvoirs » (caractéristiques) :
 - Morphologique
 - Physique
 - Technico-tactique
 - Mental
- Des joueuses jouant à des **postes clefs**. Ces postes sont importants car c'est une nécessité pour les équipes de haut/bon niveau qu'ils soient occupés par des joueuses de qualité pour le rendement collectif. Il faut donc les renouveler.
 - Les gauchères (arrières droites et ailières droites)
 - Les gardiennes
- Des joueuses « **de complément** ». Ce sont des joueuses qui sont à l'instant T des joueuses plutôt performante, mais qui présentent une marge de progression moins importante que certaines joueuses dans l'avenir. Elles permettent à l'équipe de bien joué.

c) *Comment ? Fonctionnement de la sélection féminine dans le Puy de Dôme*

Contexte :

Dans le Puy de Dôme, le vivier de jeunes filles licenciées n'est pas très dense. Les filles présentant plusieurs « super pouvoir » au sein d'une génération sont donc rares.

On peut donc également avancer sur la détection de joueuses « à potentiel » des générations suivantes.

d) *La détection*

Elle se réalise sous 2 formes :

- **Participation aux entraînements** de la sélection qui sont dédiés à la détection.

Information passées officiellement auprès des clubs et entraîneurs.

Participation à 3 séances à la suite possible

2 sessions par an : une en début de saison, et une en 2^{ème} partie de saison.

3 générations concernées par ces moments le plus souvent

La participation sur plusieurs séances d'affilée permet :

D'avoir plus de flexibilité pour les joueuses (absences, matchs)

Aux joueuses de s'adapter progressivement au fonctionnement des entraîneurs (qui peut différer de leurs entraîneurs de club)

D'avoir plus d'assurance au fur et à mesure des séances (souvent timide à la 1^{ère} participation)

D'avoir une évaluation plus objective de la part du staff

Le fait de faire la détection sur plusieurs années d'âge permet :

D'identifier les « potentiels » le plus tôt possible

Voir l'évolution de certaines joueuses dans le temps

- **Coopération avec le réseau d'entraîneurs**

Les entraîneurs prennent contact avec nous lorsqu'ils pensent avoir une joueuse qui mérite d'être vue ou revue. Ou simplement pour avoir un avis.

Elle vient sur une séance pour qu'on puisse évaluer.

e) *La formation*

A partir des détections, un **groupe d'entraînement** comprenant des joueuses de la génération N, N-1, N-2 (N-3) se construit.

Ce groupe participe à des entraînements :

- Le dimanche matin
- Pendant des stages lors des vacances scolaires

Au sein des séances de la sélection du comité, on travaille sur :

- Le renforcement des savoir-faire individuels (défensifs / offensifs)
- L'amélioration des relations à petits effectifs (défense / montée de balle / attaque / repli)
- La connaissance des différents systèmes et dispositifs défensifs ainsi que les diverses intentions (culture tactique)
- La sensibilisation aux enclenchements offensifs (objectifs collectifs recherchés)

Ce groupe est modulable en cours de saison : des **réajustements sont faits à intervalles réguliers** (en fonction des progrès, de l'investissement, de nouvelles joueuses détectées).

f) La compétition

Parmi le groupe d'entraînement de la sélection, est composée une **équipe de 14 joueuses** qui participe aux inter-comités.

Ces tournois sont à la fois une **compétition fédérale** (organisé avec un temps régional, puis temps national), et à la fois un **moment de détection** qui permet faire un état des lieux de la génération (et d'entrevoir le possible recrutement du pôle espoir d'accession)

Juin	1 ^{er} tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Octobre	2 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Décembre	3 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	Poules établies en fonction de la détection
Février	4 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	1 poule haute 1 poule moyenne 1 poule basse
A l'issue de ces 2 tours => un classement de 1 à 11 est établi Si classée dans les 5 premières : qualification aux inter-comités nationaux Sinon participation au Trophée des Comités			
Avril	Inter-comités nationaux	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifiée Participation de joueuses détectées dans le regroupement AURA si pas qualifiée
A l'issue de cette compétition => un classement de 1 à 8 est établi Si classée dans les 2 premières : qualification aux finalités inter-comités nationaux			
Mai	Finalités inter-comités	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifiée Participation de joueuses détectées dans le regroupement AURA et si regroupement AURA qualifié
	Trophée des Comités	Amical	Participation en tant que Comité

Composition de l'équipe :

- 8 joueuses maximum de la génération N (N = année de naissance de référence de la compétition inter-comités)
- 6 joueuses plus jeunes (génération N-1, N-2)

Notre objectif avec cette composition d'équipe est de **permettre aux joueuses « à potentiel » de vivre sur 2 saisons ces inter-comités**. Et ainsi d'avoir la possibilité de se faire évaluer/détecter sur 2 années tout en ayant une **meilleure appréhension de l'évènement** (moins de stress, car compétition déjà vécue plus jeune, maîtrise du contexte).

g) Conséquences

Rentrer dans la filière de détection engendre une **implication régulière**.

S'entraîner dans des conditions plus propices aux progrès (homogénéité du niveau / rapport de force / qualification des entraîneurs) n'a de sens que si **la pratique club en parallèle est en cohérence avec le niveau de la joueuse.**

Ainsi, il nous semble important d'essayer de tendre vers ces niveaux de jeu en fonction des profils :

N-2	-13
N-1	-15 Excellence
N	-16 AURA

A noter qu'il existe sur le territoire, des Sections Sportives qui permettent d'augmenter le volume d'entraînement :

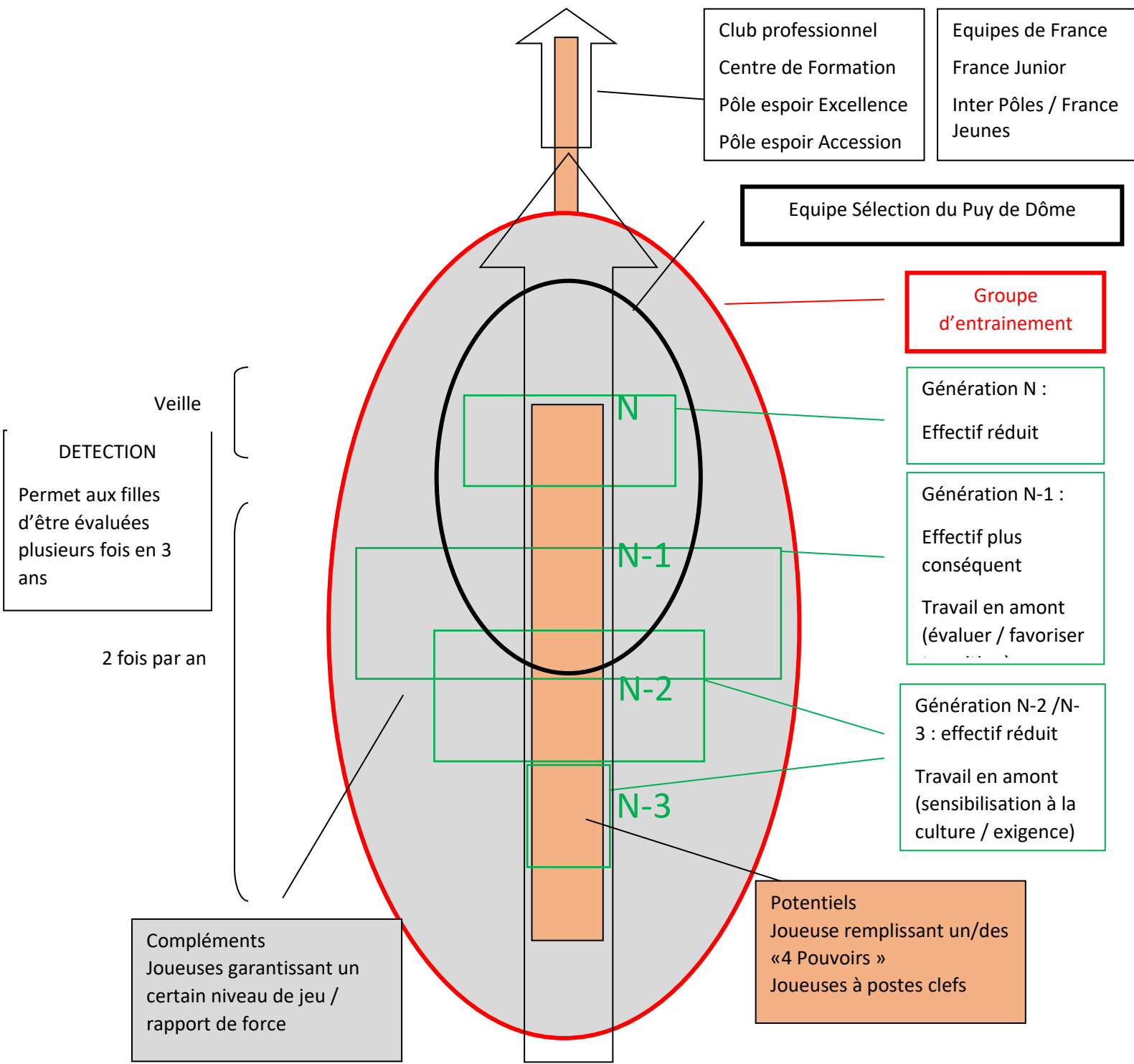
- Chatel
- Clermont Ferrand
- Issoire

h) Conclusion :

Les objectifs de ce fonctionnement de la sélection féminine du Puy de Dôme (et des opportunités en parallèle) sont :

- **De permettre à la joueuse de saisir toutes les possibilités qui lui permettront de progresser de manière optimale (mettre tout en œuvre pour la réussite de la joueuse)**
- **D'éviter les freins qui pourraient ralentir son évolution dans ce parcours**
- **Et donc de se présenter aux tests du Pôle Espoir Accession dans les meilleures conditions si elle en a la motivation**

Pour accusé de lecture : Signature parents	Pour accusé de lecture Signature entraîneur :
---	--



2. SELECTION DEPARTEMENTALE MASCULINE

a) La filière :

Le CLUB : premier maillon

Directement en relation avec la population jeune, le club développe et fidélise dans sa structure d'entraînement et avec le milieu scolaire

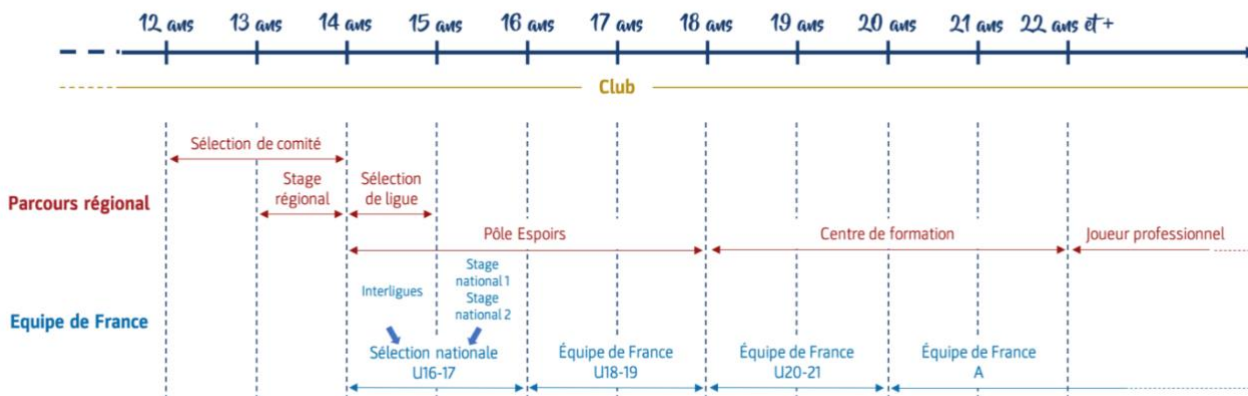
Le COMITE : première sélection

Le comité détecte et sélectionne les potentiels sur des regroupements pour la compétition Inter comités. Travail sur deux génération N et N-1

La LIGUE : première marche vers le haut niveau

La ligue évalue et oriente par des tests, par la compétition vers les structures de renouvellement des élites – sélection équipe de ligue

ÉTAPES DU PARCOURS D'UN JOUEUR DE SON CLUB JUSQU'EN ÉQUIPE DE FRANCE



b) Objectifs des sélections départementales :

- Détecter et former les jeunes potentiels pour accéder au haut niveau (Ligue / Pôle)
- Détecter et former les jeunes susceptibles d'accéder au niveau intermédiaire (section lycée). évaluer et perfectionner les jeunes joueurs sur leurs aptitudes physiques, techniques, tactiques et mentales
- Valoriser le travail des clubs

c) Fonctionnement de la sélection Masculine dans le Puy de Dôme

2 générations fonctionnent en parallèle :

N-1/ N-2 (à profil)

N / N-1(à profil)

d) 1 – la détection

Elle se réalise sous 2 formes :

- **Tournoi de détection U13/U15 début septembre (le weekend avant la première journée de championnat)**

Cette circonstance nous permet de voir un maximum de jeunes joueurs et ça permet au club d'avoir un tournoi de reprise avant championnat.

- **Coopération avec le réseau d'entraîneurs**

Les entraîneurs prennent contact avec nous lorsqu'ils pensent avoir un joueur qui mérite d'être vu ou revu.

Ou simplement pour avoir un avis. Il vient sur CPS pour qu'on puisse évaluer.

- Déplacement dans les clubs sur demande des entraîneurs

e) 2 – la formation

Groupe N (profil N-1)

Groupe composé de 18 joueurs

Ce groupe participe à des entraînements :

- Le dimanche matin
- Pendant des stages lors des vacances scolaires
- Rencontres avec clubs locaux (match à thème)

Groupe N -1/ N-2

Groupe composé de 25 joueurs

Ce groupe participe à des entraînements :

- Le dimanche matin (Deux par mois)
- Pendant des stages lors des vacances scolaires

A la sortie des vacances d'Avril le groupe est restreint à 18 pour travailler sur le 1^{er} tour des IC en juin

A noter qu'il existe sur le territoire, des Sections Sportives qui permettent d'augmenter le volume d'entraînement :

- Chatel
- Clermont Ferrand
- Issoire
- Cournon

f) 3 – la compétition

Ces tournois sont à la fois une **compétition fédérale** (organisé avec un temps régional, puis temps national), et à la fois un **moment de détection** qui permet faire un état des lieux de la génération (et d’entrevoir le possible recrutement du pôle espoir d’accession)

Juin	1er tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Octobre	2 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Détection	Plutôt avec les comités limitrophes
Décembre	3 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	Poules établies en fonction du niveau des sélections mais en accord avec le PPF féminin afin que les déplacements des délégations filles et garçons soient identiques pour réduire les couts
Février	4 ^{ème} tour inter-comités régionaux	Compétitif	3 poules en fonction des classements du tour 3. Poule constituée comme suit : une première, un deuxième, un troisième
A l’issue de ces 2 tours => un classement de 1 à 11 est établi Si classée dans les 6 premiers : qualification aux inter-comités nationaux Sinon participation au Trophée des Comités			
Avril	Inter-comités nationaux	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifié
A l’issue de cette compétition => un classement de 1 à 8 est établi Si classée dans les 2 premiers : qualification aux finalités inter-comités nationaux			
Mai	Finalités inter-comités	Compétitif	Participation en tant que comité si qualifié
	Trophée des Comités	Amical	Participation en tant que Comité

g) Conséquences

Rentrer dans la filière de détection engendre une **implication régulière**.

S’entraîner dans des conditions plus propices aux progrès n’a de sens que si **la pratique club en parallèle est en cohérence avec le niveau du joueur**.

Ainsi, il nous semble important d’essayer de tendre vers ces niveaux de jeu en fonction des profils :

N-2	-13 Excellence ou territorial
N-1	- 13 Excellence / -15 Excellence ou territorial
N	-15 excellence AURA

Depuis cette année le niveau Excellence -15 aura poule haute est plus difficile à atteindre car création du niveau réserve -15. Chaque club ayant une équipe en -17 AURA M doit avoir une équipe -15 Reserve

1^{ère} phase : 3 poules Reserve de 6 équipes / 9 poules excellence AURA

2^{ème} – Les 2 premiers de chaque poule réserve restent en poule haute avec les premiers de chaque poule excellence + les 3 meilleurs deuxième.

Cette année seul un club du Puy de Dôme a atteint le niveau excellence Aura en deuxième phase

h) Conclusion :

La formation, la compétition sont des outils importants pour permettre aux jeunes joueurs de progresser

Cela ne peut être bénéfique pour le joueur que si le niveau de jeu dans lequel il évolue chaque weekend est adapté à parcours.



3. EVENEMENTIEL.

Deux actions phares.

- **Pérenniser action féminine autour d'un match HBCAM63**
- **Développer une action masculine autour d'un match de HCCA Cournon**

Dates non définies. En attente du calendrier sportif des deux collectifs

4. ACCOMPAGNEMENT.

1. ITFE # ACCOMPAGNEMENTS.

1. La formation est sous la responsabilité de la ligue AURA.

L'ITFE est l'organisme gestionnaire.

2. Mise en place d'accompagnements.

Si la professionnalisation passe par une formation qualifiante.

Le comité se doit de ne pas oublier les clubs qui n'ont pour vocation que l'amateurisme et l'associatif.

Aussi la proposition d'accompagnement du CD63 s'articule sur deux axes.

a) Vers les clubs à profil professionnel.

Tout d'abord, il est important de rappeler que ces modules ne sont pas là pour remplacer les formations AURA. (ITFE)

- Les prérequis donnés aux futur(e)s stagiaires pendant les séances d'accompagnement leurs permettront de profiter pleinement des formations AURA.
- La participation à ces accompagnements pourra stimuler des jeunes joueurs (es) pour prendre des responsabilités (arbitrage, technique, administratif) dans leur club.

b) Vers les clubs à profil associatif avec des projets de développement territorial.

- Donner une culture handball aux parents accompagnateurs d'équipes.
- Aider les bénévoles dans l'administration de leur club en création, en démystifiant le vocabulaire et les rouages de notre fédération.
- Faciliter le recrutement de bénévoles en les formants aux rudiments des tâches administratives, sportives, ou arbitrales.
- Aider les parents à s'investir dans leur club en démystifiant le rôle des entraîneurs, arbitres et dirigeants.
- Limiter la violence dans les gymnases.

Le cout des accompagnements sera mutualisé dans le prix de vos licences.

Pour cette saison 2023-2024, le comité vous proposera comme débuté en cette fin de saison 2022-2023, des visites dans vos clubs.

2. 2. Agenda.

Voici les étapes qui vont anticiper nos rencontres.

1. Prise de contact avec les clubs pour définir une date de la rencontre.
2. Rencontre dans votre club.
3. Plan d'actions
4. Intervention du comité dans votre structure.